

PROCES-VERBAL

DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL)
DE L'EUR « SCIENCES FONDAMENTALES ET INGENIERIE »

D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Réuni le 07 juin 2022 à 15h30
Séance n°18

Etaient présents ou représentés les 15 membres suivants (sur 18 membres) :

Membres nommés de droit du CoPil

M. Yves D'ANGELO
M. Philippe BOUCAUD
M. Laurent BUSE
Mme Sophie MARTINI
M. Philippe STEE
M. Marc SOSSON
Mme Giovanna TISSONI
M. Guillaume HUYET (représentée par
Christophe RAUFASTE
M. Philippe MAISONOBE
M. Christophe RENAC
M. Nelson CHRISTENSEN
M. Thomas FRISCH
M. Uwe MEIERHENRICH
Mme Elisabeth TAFFIN-DE-GIVENCHY

Etaient absents ou excusés les membres suivants :

Membres absents

M. Alexandre CAMINADA
M. Ingo WASCHKIES
M. Elie HACHEM

2

Séance animée par : Médéric ARGENTINA et Frédéric CAPPA.

Etaient présents ou représentés les membres invités suivants :

M. Olivier LEGRAND
M. Eric ARISTIDI
Mme Sourïa DAOUDI
Mme Carole DEUMIE (Ecole centrale
Marseille)
M. Thierry GAIDON (Ecole centrale
Marseille)

La séance est présidée par M. Médéric ARGENTINA et Frédéric CAPPA, Co-directeurs de l'EUR « Sciences Fondamentales et Ingénierie », également dénommée SPECTRUM.

Ordre du jour

- I) Approbation du Procès-Verbal de la dernière séance en date du 10/05/2022
- II) Présentation de l'école centrale de Marseille et temps d'échanges
- III) Demande de subvention – Workshop Coscali 2022
- IV) Sélection et validation des dossiers de bourses d'excellence de masters 2022
- V) Campagne emploi des personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS
- VI) Information de la Direction
- VII) Questions diverses

3

I) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le projet de procès-verbal de la séance précédente a été mis à disposition sous l'espace collaboratif Teams et n'a fait l'objet d'aucune demande de modification jusqu'à ce jour.

Le Procès-Verbal de la séance du 10 mai 2022 est approuvé à l'unanimité par les membres du CoPil présents sans aucune modification.

II) Présentation de l'école centrale de Marseille et temps d'échanges

Présentation par la directrice de l'école centrale de Marseille, Carole DEUMIE (Professeur de Physique/Chercheur à l'Institut FRESNEL) :

Changement de nom de l'école : de Centrale Marseille à **Centrale Méditerranée**.

Projet de déploiement d'un deuxième campus à Nice dans la plaine du Var (bâtiment Premium) dans les anciens locaux de l'IMREDD.

Projet de court terme : Programme de Bachelor (diplôme en sciences de l'ingénieur niveau assistant ingénieur) qui ouvrira en septembre 2023 à Nice avec des postes E/C à pourvoir en adossement recherche.

En quelques chiffres :

5^e du groupe des écoles centrales en France avec des implantation dans le monde – en Chine, à Casablanca et en Inde.

¼ des élèves sont internationaux. Seulement 5% dans la région.

4 L'école centrale ouvrira également une offre doctorale qui pourrait utilement compléter des modules que propose Université Côte d'Azur avec 3 angles :

- Innovation créativité ;
- Management ;
- Responsabilité sociétale.

Questions-Réponses :

- **Philippe BOUCAUD** : Vous avez également évoqué des formations pour les 2^e et 3^e années en plus de celle du Bachelor, les enseignants-chercheurs que vous recruterez, travailleront uniquement sur les Bachelors ou aussi pour les 2^e/3^e années ?
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : L'idée, c'est qu'ils participent à l'ensemble des formations sur site et non de cloisonner.
 - ⇒ Sur notre master international, on a un sujet ouvert avec l'IMREDD pour intégrer leur master « ingénierie des systèmes complexes » sur le M2. Il pourra s'adosser sur le M1 également ;

- 5
- **Olivier LEGRAND** : Toutes vos formations sont réfléchies en termes de matrice de compétences au niveau de l'évaluation ?
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : La formation pionnière est celle d'ingénieur sur laquelle on a travaillé pendant plus de 10 ans. Depuis la rentrée de septembre, on va diplômer nos ingénieurs sur la base de l'évaluation des compétences. C'est acquis et mis en place. Nous sommes peu à le faire dans les écoles d'ingénieurs.
 - ⇒ Sur le master « ingénierie des systèmes complexes » on a réécrit le référentiel de compétences pour qu'il soit parfaitement cohérent avec le référentiel de compétences de l'ingénieur centralien. On a bien deux référentiels qui sont capables de se parler parce qu'il y a des enseignements communs et qui arrivent avec des diplômes différents à la sortie avec un profil métier qui n'est pas le même.
 - ⇒ Le bachelor, on le construit avec une pure approche programme. On part du référentiel compétences et on met le programme derrière. Cela veut dire qu'il y aura un gros sujet sur les méthodes pédagogiques. Le sujet est davantage dans l'approche pédagogique que dans les thèmes et les disciplines elles-mêmes.

 - **Olivier LEGRAND** : Vos formations sont toutes proposées en alternance. Est-ce que le Bachelor sera concerné ?
 - *Vous êtes-vous positionnés sur l'AMI concernant les métiers d'avenir ?*
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : Il y a de l'enseignement de type académique qui alterne avec des enseignements de type applicatif, immersif. Les deux premières années sont dans le cadre de l'école et ensuite 100 % apprentissage en 3^e année en entreprise pour être employable à la sortie.
 - ⇒ Pas encore. Il y a eu plusieurs actions lancées en parallèle sur cet AMI. Nous avons d'ailleurs travaillé avec Nice sur le Quantique. Nous sommes sollicités en ce moment sur un AMI par « Innov micro » sur la thématique « ST micro electronics ».

 - **Médéric ARGENTINA** : Pour rebondir sur l'AMI, l'EUR est en train de se positionner sur deux autres sujets : « Recyclabilité » et « Métiers de l'espace »
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : Sur la recyclabilité, nous avons des compétences plutôt dans le domaine du génie des procédés. On a également une option de 3^e année là-dessus - « Green ».
 - ⇒ Sur les métiers de l'espace, on a des thèmes comme l'imagerie élargie. On est une petite structure. Ces AMI sont difficiles.
 - ⇒ Quelles sont vos échéances sur ces 2 thèmes ?
 - **Médéric ARGENTINA** : La date butoir est début juillet. Toutefois, il y aura un autre appel dans 6 mois, on peut se positionner sur ces appels et travailler ensemble.

- **Philippe MAISONOBE** : Pouvez-vous donner une définition du terme « Bachelor » ? Quels étudiants vous recrutez ?
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : « Bachelor » c'est un recrutement postbac et à la sortie, ils ont un niveau assistant ingénieur qui leur permet d'être employés directement (niveau Bac+3 en entreprise) ou de continuer leurs études pour les meilleurs d'entre eux (poursuite masters ou diplôme ingénieur) ;
 - ⇒ Recrutement après le bac (sélectif via Parcoursup national et international hors Parcoursup). Effectif 25 en 2023 à Nice.
- **Giovanna TISSONI** : Serait-il envisageable d'avoir un accord entre UCA et Centrale Méditerranée, pour que les heures d'enseignement effectuées par les enseignants chercheurs qui souhaiteraient s'impliquer dans votre école, entrent dans leurs états de services ?
- Quelles plateformes expérimentales prévoyez-vous dans les locaux de l'IMREDD ? Le laboratoire Inphyni déménagera dans la plaine du Var.
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : Question plutôt pour la gouvernance UCA – On y serait plutôt favorable mais ce n'est pas une réponse qui nous appartient. A l'EUR de nous dire comment elle souhaiterait fonctionner.
 - ⇒ L'idée de notre côté n'est pas de créer de nouvelles plateformes. Il nous semblait plus pertinent d'investir du matériel sur des plateformes qui existent déjà.
- **Yves d'ANGELO** : Est-ce qu'il y aura des collègues qui seront recrutés par Marseille pour travailler à Nice et vice versa ? Jusqu'à quel point ira la collaboration au niveau recherches ? Du moins l'intention ?
- Est-ce qu'à terme cela voudrait dire que l'École centrale deviendra une tutelle ?
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : Je ne parle pas d'enseignement sans recherches - L'état nous a donné des moyens – 4 postes : 1 poste de manager de campus et 3 postes d'E/C ;
 - ⇒ Pour l'instant, ce n'est pas une demande prioritaire de notre côté de devenir tutelle mais de travailler avec le site de Nice.
- **Giovanna TISSONI** : L'enseignant chercheur obtiendra-t-il des fonds de Centrale Marseille pour pouvoir faire ses recherches dans un laboratoire Niçois ?
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : Oui, par des bourses de doctorats, dotations, etc. A voir.

- **Médéric ARGENTINA** : Les projets viennent d'être évoqués. Il faut qu'on travaille ensemble pour faciliter l'installation de l'établissement à Nice.
- Pour les 3 postes EC : Vous avez des dates butoirs ? Vous dépendez de quel ministère ? du MESRI ?
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : Oui du MESRI. Et les recrutements seront faits au fil de l'eau. On a un accord de principe pour ces 3 postes. On réunira notre conseil scientifique quand on sera prêts. Nous serons très attentifs au recrutement. Nous n'avons pas 3 postes tous les ans.
- **Philippe MAISONOBE** : Le niveau des postes a été réfléchi ?
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : Plutôt des postes de maîtres de conférences.
- **Philippe BOUCAUD** : Pour rebondir sur ces ouvertures de postes, nous avons une échéance au 8 juillet pour définir nos profils, nos besoins. Est-ce qu'il y a une manière de rendre compatible les deux calendriers ?
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : On peut essayer. Mais il faut définir en amont quel est déjà votre potentiel pour que l'on identifie les thèmes sur lesquels on a besoin de renforcer. Si vous pensez que le 8 juillet est envisageable, cela peut aussi l'être pour nous.
 - ⇒ **Médéric ARGENTINA** : C'est dans 1 mois. Il faut que cela passe dans nos instances. On peut étudier cela.
- **Philippe MAISONOBE** : Est-ce qu'à Marseille vous avez de l'expérience en matière de mutualisations de cours en travaillant avec les universités ? Quel est l'objectif en termes de masters avec Nice ? Quels types de collaborations et avec quels étudiants ?
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : On pratique régulièrement les mutualisations de cours à deux niveaux notamment dans le cadre de masters co-habilités mais sans l'intersection totale. On le fait beaucoup sur notre master international. Il y a des contraintes d'organisation.
 - ⇒ A voir avec Nice si cela vous convient ou s'il y a d'autres idées qui émergent. Nous avons de la cohabitation de masters. Par exemple, les étudiants de 3^e année d'ingénieur peuvent suivre à la fois le diplôme d'ingénieur et un diplôme de master moyennant un aménagement d'études qui permet des intersections. On part déjà de l'offre existante.
- **Médéric ARGENTINA** : Carole, est-ce qu'on peut monter un groupe de travail sur les Bachelors avec Thierry GAIDON pour réfléchir sur les besoins pédagogiques et sur la partie recherche ?
 - ⇒ **Carole DEUMIE** : Oui, ce serait parfait.
 - ⇒ **Thierry GAIDON** : Je suis disponible sur Nice n'importe quand.

III) Demande de subvention – Workshop Coscali 2022

Demande de subvention pour le workshop CoScaLi 2022

Organisait par :

- Romain Pierre Marcel BACHELARD ;
- Mathilde HUGBART ;
- Robin KAISER.

Le workshop sera réalisé au centre Igesa sur l'île de Porquerolles, du 3 au 7 octobre 2022, avec l'objectif de réunir environ 25-30 personnes.

La liste des invités est la suivante :

- | | |
|---|---|
| - Antoine Browaey (LCF, Paris) | - Nicola Piovella (Univ. Milano) |
| - Nicolas Cherroret (LKB, Paris) | - Felipe Pinheiro (Univ. Rio de Janeiro) |
| - *Philippe Courteille (Univ. São Paulo) | - Thomas Pohl (Univ. Aarhus) |
| - Daniel Felinto (Univ. Pernambuco, Recife) | - Arno Rauschenbeutel (Univ. Berlin) |
| - *Igor Ferrier-Barbut (LCF, Paris) | - Johannes Schachenmayer (Univ. Strasbourg) |
| - Ivan Khaimovitch (Nordita, Stockholm) | - Sergey Skipetrov (LPMMC, Grenoble) |
| - Igor Lesanovski (Univ. Tübingen) | - Lukáš Slodička (Univ. Olomouc) |
| - *Tommaso Macrì (Univ. Rio Grande do Norte, Natal) | - Joachim von Zanthier (Univ. Erlangen) * À confirmer |

⇒ Action : subventionné cet évènement à hauteur de 1 000 € ?

Les membres du COPIL de l'EUR SPECTRUM présents ont voté à l'unanimité la demande de subvention décrite supra à hauteur de 1 000 €.

IV) Sélection et validation des dossiers de bourses d'excellence de masters 2022

La commission du COSP s'est réunie lundi 30 mai dernier pour sélectionner les candidats retenus suite au pré-classement des dossiers effectués par les responsables de master.

Pour rappel :

- 22 candidatures reçus ;
- 10 dossiers présélectionnés.

Liste principale

Parcours OAM	Chris Forrest KOUAM SONGKE	Etudiant camerounais en Algérie
Parcours IM	Dylan SCARCELLA	Etudiant français à Nice
Parcours MPA	Sandra BALBI	Etudiante française à Nice
Parcours F2C	Daria ZABIELINA	Etudiante ukrainienne

Liste complémentaire

Parcours 3G	Lorys TIGROUDJA	Etudiant monégasque à Nice
Parcours F2C	Fatima ZERROUK	Etudiante marocaine

Les membres du COPIL de l'EUR SPECTRUM présents ont voté à l'unanimité la proposition de vote relative aux bourses d'excellence de masters.

V) Campagne emploi des personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS

La campagne d'emploi des personnels enseignants-chercheurs, enseignants du second degré et BIATSS est officiellement ouverte suite aux deux messages de cadrage reçus le 18 mai 2022. Une réunion d'informations a également eu lieu avec la DRH le mardi 31 mai dernier 2022.

L'EUR SPECTRUM devra faire remonter les besoins priorisés en coordination avec les unités de recherche et les départements disciplinaires.

Le processus de remontée des demandes voté lors du précédent COPIL (10 mai 2022) définit le cadre de travail sur cette campagne.

Voici le planning des opérations sur notre périmètre :

- **30 juin 2022 à 17h00** : date butoir pour le dépôt des demandes dûment complétées et signées par qui de droit ;
- Pour les demandes E/C, elles sont à déposer sur le serveur d'emploi: <https://emplois.univ-cotedazur.fr> ; **Documents au format WORD**
- Pour les demandes BIATSS, elles sont à remonter à la direction de l'EUR (eur-spectrum.direction@univ-cotedazur.fr) en un seul envoi ;
- **6 Juillet 2022 à 9h30** : présentation des demandes aux membres du CoSP ;
- **7 Juillet 2022 à 9h30** : comité de pilotage dédié à l'interclassement des demandes (Amphithéâtre du GREDEG à Sophia Antipolis)
- **8 juillet 2022** : finalisation du process administratif avec le bureau du personnel de Valrose

Le [serveur de dépôt des demandes](#) pour charger des documents sera ouvert le **1^{er} juin 2022 à 8h00**. *Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne pourra pas être interclassé en COPIL.*

Cette année, il est **demandé au COPIL de l'EUR de proposer le nom d'un président ou d'une présidente de comité de sélection E/C** pressentie.

En effet, cette année, la désignation des présidents et présidentes de CDS interviendra en novembre ou décembre 2022, afin de leur permettre de démarrer les travaux de constitutions des CDS au plus tôt.

Réunion d'informations de la DRH du 31 mai 2022 relative à la campagne emploi 2022-2023

Attractivité externe des EC

- Concours MCF 26.1
- Concours 46.1
- Agrégation externe (sections CNU 1, 2, 3, 4 et 6)
- Mutation
- Les concours visent à augmenter le potentiel de recherche, de formation et d'encadrement de l'établissement
- L'endorecrutement doit donc rester exceptionnel

+ Chaires de Professeur Junior (10 % du nombre total de postes de PR mis au concours)

Promotion interne des EC

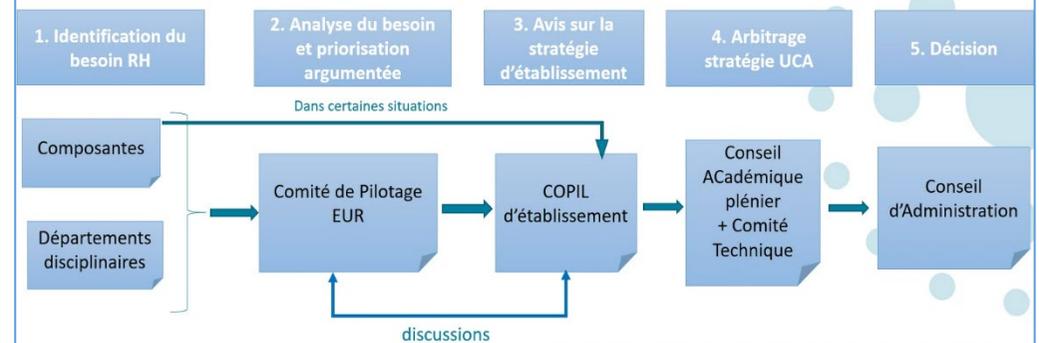
- Concours MCF 26.2 vise à promouvoir des enseignants titulaires de l'enseignement du second degré exerçant leurs fonctions en cette qualité dans un établissement d'enseignement supérieur depuis au moins trois ans au 1^{er} janvier de l'année du concours
- Concours PR 46.3 vise à promouvoir régulièrement les enseignants-chercheurs sans donner automatiquement lieu à l'ouverture d'un concours l'année suivante sur le poste de maître de conférences
- Concours PR 46.4 vise à promouvoir les enseignants-chercheurs étant membres de l'Institut Universitaire de France

+ Repyramidage comme voie temporaire de promotion interne

Principes renouvelés et évolutions

- Contexte de refus par le Recteur en 2020/2021 d'affectation des enseignants du second degré dans les disciplines en tension (anglais notamment)
- Privilégier les détachements d'enseignants du secondaire avec une date limite de période d'affectation dans le supérieur ou les recrutements de contractuels
- Revenir sur une organisation en 1^{ère} vague de recrutement des PRCE/PRAG (entre Octobre et Décembre)

Processus d'une demande d'emploi d'un.e enseignant.e du second degré



Politique RH et Enjeux

Les ambitions déclinées en propositions

- Maintien du principe d'analyse GPEEC préalable à toute publication de poste
- Profils Titulaires ou Non titulaires : choix guidé par les spécificités métiers et les compétences (territoire, marché de l'emploi, particularités de la fonction publique)
- Remontée des besoins : croisée avec des indicateurs pertinents
ex : accroissement du nb d'étudiants par filière, volume d'heures de FI ou FC, taux de sous-encadrement, nb de projets impliquant des fonctions supports, etc.

12

**GPEEC : Gestion Prévisionnelle de l'Emploi, des Effectifs et des Compétences consiste à la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques et de plan d'action cohérents*

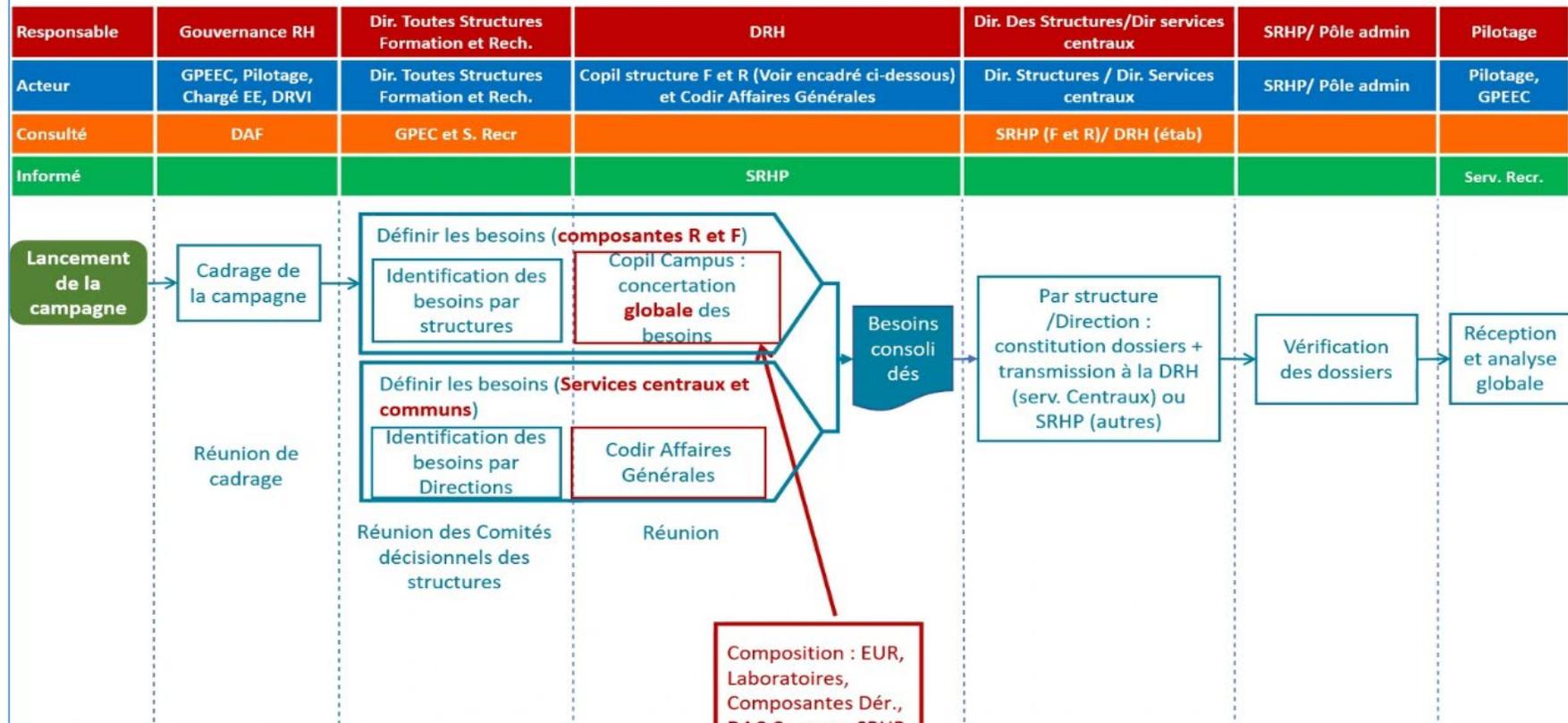
Nouveau cadrage Cédésation : années 2023 et suivantes

- La cédésation est proposée **par anticipation** afin de fidéliser et valoriser les personnels
- Chaque manager sera invité à évaluer la pertinence de la cédésation **à partir de 2 années de CDD consécutifs**, au regard de l'évaluation professionnelle annuelle
- Cédésation sur **budget initial** du recrutement (*pas de changement budgétaire lors de la demande*)
- **Revalorisation possible** si 3 années d'ancienneté, à l'indice immédiatement supérieur
- Commission dédiée : **1 par an, en janvier 2023** (après vote campagne CT/CA)

Nouveautés : Rehaussement et Revalorisation

- Le **rehaussement** (= changement de catégorie) **sera possible**
Si le métier est incohérent avec le référentiel des emplois et des métiers
Une analyse GPEEC sera faite par la DRH dans ces situations.
- **Pour 2023, la revalorisation des rémunérations des personnels en CDD est décalée et ne sera pas remontée dans la campagne d'emplois.** En effet, Les nouvelles grilles de rémunération des contractuels sont prévues pour application **à partir de janvier 2023 (reclassements prévus).**

Campagne d'emploi BIATSS - PHASE 1 : recueil des besoins



Calendrier prévisionnel Campagne d'Emplois *hors Enseignants arbitrage au + tard octobre*

Lancement

- Présentation campagne : **31 mai (visio)**
- Transmission notes, documents...+ ouverture plateforme Emplois

Dialogue de gestion : concertation

- Du **31 mai au 11 juillet**

Remontée des besoins

- Transmission et saisie des documents SRHP-DRH : **deadline 11 juillet**
- Traitement des données par la DRH : **du 12 juillet au 29 juillet**

Pré Arbitrage Gouvernance

- Concertation DRH, DAF, DRVI et DEF septembre
- Septembre à fin octobre

Instances

- COPIL Etablissement / CAC / CT / CA : novembre

VI) INFORMATION de la DIRECTION

VIE INSTITUTIONNELLE

- Prochaine et dernière réunion du COPIIL : Jeudi 07 juillet à 09h30 à la salle du GREDEG à Sophia ANTIPOLIS ;
- Distinctions => se rapprocher de notre chargé de communication, Anthony AILLAUD (*proposition de template pour faire remonter les informations utiles*) ;
- Dialogue stratégique et de gestion de l'EUR SPECTRUM : le mardi 21 juin.

PEDAGOGIE

Retour sur le vote de l'AAP Contrats doctoraux 2022 réalisé par courriel :

Rappel du classement proposé par la sous-commission du COSP :

Classement IA :

- 1) Claire Michaud (Lagrange)
- 2) Marie-Anne Bizouard (Artemis)

Classement blanc :

- 1) Aziz Ziad (Lagrange)
- 2) Mireille Laigle (GeoAzur)
- 3) Harunori Yoshikawa (INPHYNI)
- 4) Mireille Bossy (INRIA)
- 5) Claire Guerrier (LJAD)
- 6) Sylvain Antoniotti (ICN)

Le classement de l'AAP Contrats doctoraux 2022 a été approuvé par les membres du COPIIL de l'EUR SPECTRUM avec 2 abstentions.

VII) QUESTIONS DIVERSES

Médéric ARGENTINA : Demande aux membres du COPIL s'il y a des volontaires pour la création d'un petit groupe de travail comme évoqué au point 2 supra. Idéalement 1 représentant par champ disciplinaire.
Réflexion et retour souhaité en fin de semaine.

Thomas FRISCH : Est-il prévu que la salle informatique du département de physique soit déménagée ?

Médéric ARGENTINA / Frédéric CAPPA : Oui, je confirme. C'est une décision du DAC. Nous avons appris la nouvelle ce matin. La décision a été prise lors d'une commission d'attribution des locaux. Nous vous invitons à vous rapprocher du DAC pour lui rapporter vos difficultés.

Eric ARISITIDI : Est-ce que pour autant l'accès libre que l'on utilise pour nos projets sera garanti ?

Médéric ARGENTINA : Oui, il ne faut que cela impacte pédagogiquement nos étudiants.

16

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 17h30.

Date du prochain CoPil le jeudi 07 juillet 2022 à 09h30, Salle du GREDEG - Campus Sophia Antipolis.

Médéric Argentina et Frédéric Cappa, Co-directeurs de l'EUR « Sciences Fondamentales et Ingénierie ».